

**Du 5 février au 31 mars 2024**

**Opération montage remboursé sur les pneus MICHELIN chez EUROMASTER**

Offre valable pour tout achat, montage, équilibrage, valvage simultanés (hors valve spécifique TPMS) de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN Eté, Hiver ou CrossClimate (tourisme, 4X4, camionnette, camping-car) effectué entre le 5 février et le 31 mars 2024 inclus dans l'un des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse incluse) participant ou sur euromaster.fr. Bénéficiez du remboursement par virement bancaire du prix du montage TTC de vos pneus.

- Le remboursement comprend le forfait montage (avec pose et équilibrage) et la fourniture et pose de valve (hors valves spécifiques TPMS) dans la limite de 30€ TTC par pneu monté.
- Pour bénéficier de l'offre, les pneumatiques MICHELIN doivent avoir été achetés par 2 ou 4, en une fois, montés, équilibrés, valvés (hors valve spécifique TPMS) et doivent figurer sur la même facture, cette dernière devant être acquittée durant la période de l'offre susmentionnée (du 5 février au 31 mars 2024).
- Opération promotionnelle avec obligation d'achat, ouverte uniquement aux achats effectués en ligne ou dans les points de vente physiques Euromaster dont la liste figure sur le site internet <https://www.euromaster.fr>.
- **Offre limitée à deux (2) participations par foyer** (même nom, même adresse) et/ou IBAN/BIC et une (1) participation par facture et par véhicule.
- **Offre limitée aux six mille (6000) premiers inscrits.** Informez-vous du nombre de participants en temps réel en vous rendant sur le site [offrepromo.euromaster.fr](https://www.offrepromo.euromaster.fr)

**Comment bénéficier de l'offre :**

- 1. Achetez et montez vos pneus MICHELIN dans votre point de vente Euromaster entre le 05/02 et le 31/03/2024. Pour les achats sur internet, le montage devra impérativement être effectué avant le 14/04/2024 :** les pneus Michelin achetés en ligne sur euromaster.fr (de même gamme et même dimension) doivent être montés, équilibrés, valvés et posés sur le même véhicule au plus tard le 14 avril 2024 dans l'un des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse comprise) participant à l'opération, date de facture entre le 5 février 2024 et le 14 avril 2024 faisant foi.
- 2. Rendez-vous sur le site de l'opération pour demander votre remboursement jusqu'au 21/04/2024 :**
  - Connectez-vous au site [offrepromo.euromaster.fr](https://www.offrepromo.euromaster.fr)
  - Remplissez le formulaire de participation avec notamment un email valide de contact et renseignez vos coordonnées bancaires (IBAN commençant par FR et suivi de 25 caractères).
  - Téléchargez votre facture de pneumatiques (scannée ou photographiée). La facture doit être acquittée, nominative, entière, émise par EUROMASTER et mentionner le nombre de pneus MICHELIN achetés, leur dimension, la prestation de montage et la date.  
  
L'achat et le montage doivent avoir été effectués au cours de la période de l'opération sus-indiquée.  
Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques.  
Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite.
  - Vérifiez vos informations puis validez votre participation (votre inscription sera alors directement prise en compte). Vous recevrez un e-mail de confirmation de votre participation vous permettant de suivre son évolution, pensez à le conserver.
- 3. Si vous faites partie des 6 000 premiers participants et remplissez les conditions sus-indiquées, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines** après votre inscription. Le montant de votre remboursement ne pourra pas excéder les 30€ TTC par pneus montés.

Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le site [offrepromo.euromaster.fr](http://offrepromo.euromaster.fr) et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte. Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite. Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, adresse et preuve d'achat. Pour ce faire, la société de gestion mandatée par EUROMASTER, se réserve le droit de requérir la communication d'une copie des documents attestant de ces éléments. Toute fausse identité, fausse adresse, fausse preuve d'achat ou toute participation frauduleuse entraînera la nullité de la participation et du bénéfice de l'offre. La société organisatrice se réserve le droit d'engager des poursuites pour toute participation frauduleuse.

Offre promotionnelle avec obligation d'achat réservée aux personnes physiques majeures ayant acheté deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN Eté, Hiver ou CrossClimate (tourisme, 4X4, camionnette, camping-car) dans un des points de vente Euromaster participant situé en France métropolitaine, Corse incluse (hors DOM-ROM-COM) (voir liste sur [euromaster.fr](http://euromaster.fr)) ou sur [euromaster.fr](http://euromaster.fr). Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

Chaque consommateur peut acheter un pneu MICHELIN à l'unité, mais ne bénéficiera pas de l'offre promotionnelle.

Offre limitée à deux (2) participations par foyer (même nom, même adresse) et/ou IBAN/BIC et une (1) participation par facture et par véhicule. Offre limitée aux six mille (6000) premiers inscrits. Informez-vous du nombre de participants en temps réel en vous rendant sur le site [offrepromo.euromaster.fr](http://offrepromo.euromaster.fr).

Seules les inscriptions sur le site [offrepromo.euromaster.fr](http://offrepromo.euromaster.fr), réalisées au plus tard le 21 avril 2024, seront prises en compte. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours portant sur les mêmes produits.

Les réclamations concernant une demande de participation envoyées après le 31 mai 2024 ne seront plus traitées. Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez nous contacter au 0970 805 100 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) en renseignant le numéro de l'opération 51056 du lundi au vendredi de 9h à 18h ou via notre formulaire de contact sur [offrepromo.euromaster.fr](http://offrepromo.euromaster.fr)

Les données sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle ou tant que vous n'avez pas retiré votre consentement. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données pour des raisons légitimes, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données dans des cas définis par réglementation applicable. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. La Direction Marketing de Euromaster, 180, Avenue de l'Europe, 38330 Montbonnot, est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Vous avez la possibilité d'écrire un courriel au service en charge de la protection des données personnelles à : [gen.fr.donneespersonnelles@euromaster.com](mailto:gen.fr.donneespersonnelles@euromaster.com). Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Euromaster France, SAS, 392 527 404 RCS GRENOBLE, Siège social : 180, avenue de l'Europe - 38330 Montbonnot – Locataire gérant du fonds de commerce des Stés ADARAN, Sté Nat. Ets PIOT PNEU, JEAN ESTAGER ET Cie et OXYMORE.